

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

Tenue le **lundi 6 juin 2022,**
par vidéoconférence « Teams »

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL**

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 02 et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Président	Langis H. Dion
Vice-président	Roger Grégoire
Conseillères et conseillers scolaires	Gilles Audet, Denis Bélanger, Isabelle Charbonneau, Lorraine Gagné, Daniel Grzela, Paul St-Jean
Élève conseillère	Tanika Yu
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière	Sylvie Petroski
Directeur des Services financiers	Mario Fillion
Directrice du Service des ressources humaines et de la paie	Michelle Dubeau
Directeur du Service informatique	Richard Fecteau
Agentes et agent de supervision	Claire Mackey, Daphne Wallbridge, Jérémie Lepage
Secrétaires de séance	Hélène Bolduc Kimberley Salonen-Robichaud
Appui : Coordonnateur des services financiers	Ryan Banks

Sont absentes :

Conseillères scolaires	Chantal Couture Rancourt, Lynn Ouellette
Élève conseillère	Alexandra Pelletier

2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

La conseillère Charbonneau récite la prière et le président du Conseil élu procède à la reconnaissance du territoire des peuples Anishinaabe du traité de la Baie-James et du traité Robinson-Huron.

Le conseiller Grzela partage une intention de prière en soulignant le décès de M. Michel Albert, concierge à l'école St-Jules de Moonbeam.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 01, RÉOLUTION 22-190

Proposée par : R. Grégoire

Appuyée par : L. Gagné

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 juin 2022 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

5. ÉTUDE DES POLITIQUES

5.1 Politique 3.1 – Planification financière et budgétisation : Prévisions budgétaires 2022-2023

La directrice de l'éducation souligne que la préparation des prévisions budgétaires est un dossier majeur pour le secteur des finances qui nécessite la collaboration de tous les secteurs administratifs et pédagogiques pour présenter un budget qui vise

à soutenir l'objectif ultime d'assurer la réussite et le bien-être de tous les élèves et le personnel du CSCDGR.

Le directeur des Services financiers, Mario Filion, est invité à présenter le résultat du travail de collaboration et de réflexion sur les prévisions budgétaires 2022-2023.

Les faits saillants des prévisions budgétaires de l'année scolaire 2022-2023 sont :

- Financement du ministère de l'Éducation par élève à temps plein 2022-2023 :
 - élève à l'élémentaire : 17 145 \$
 - élève au secondaire : 21 577 \$
- Un budget équilibré avec des dépenses opérationnelles de 123,5 millions de dollars

Les points saillants des enveloppes budgétaires :

- Services à l'élève (EED) : un élève sur cinq requiert des services en enfance en difficulté au CSCDGR.
- Santé mentale : nouvelle subvention à partir de 2022-2023 pour appuyer un élève sur dix qui a des besoins en santé mentale au CSCDGR.
- Transport scolaire : la formule de financement du MEO qui est en révision devrait permettre de réduire le déficit du budget en transport scolaire.
- Administration : les coûts d'administration représentent 5 087 000 \$(ou 4,1 %) du budget total.
- Pandémie COVID-19 : les fonds peuvent servir à répondre aux besoins de suppléance
- Informatique : Investissements majeurs dans les dernières années, incluant la cybersécurité
- Budget d'écoles : le budget des écoles a été maintenu à celui de 2021-2022
- Suppléance : les dépenses de suppléance proviennent du budget régulier et de la subvention COVID-19.
- Projets d'immobilisations : les projets d'immobilisation pour 2022-2023 ont été approuvés le 24 mai 2022 pour un total de 15 480 000 \$.
- Conseil élu : le budget des membres élus tient compte de la reprise des activités en présentiel à des congrès, AGA et formations.
- Les postes en banque au nombre de 17,83 sont budgétés et permettront de répondre aux besoins particuliers des élèves.
- Effectifs : 5 418 (baisse de 89 élèves par rapport au budget révisé 2021-2022 : 5 507)
 - baisse d'inscriptions à la maternelle de 39 élèves

- 31 élèves ont choisi de faire l'enseignement à domicile
- Projets prioritaires : Afin de soutenir notre objectif commun d'assurer la réussite et le bien-être de nos élèves et de notre personnel, l'administration recommande au Conseil élu des projets prioritaires en 2022-2023 pour l'utilisation du surplus cumulé, pour un total de 7 707 000 \$, qui se répartit ainsi :
 - investissements dans les ateliers et dans les cours d'école (750 000 \$);
 - nouveau gymnase à l'École secondaire catholique Ste-Marie (Temiskaming Shores) (3 357 000 \$);
 - ajout de système MF (FrontRow Juno) dans les classes (600 000 \$);
 - équité salariale pour les employés de la FEESO (3 000 000 \$).

MOTION 02, RÉOLUTION 22-191

Proposée par : I. Charbonneau

Appuyée par : G. Audet

QUE soit reçu le rapport FIN/21-22/04 portant sur les prévisions budgétaires 2022-2023, tel que présenté lors de la séance extraordinaire du CSCDGR du 6 juin 2022.

Adoptée

MOTION 03, RÉOLUTION 22-192

Proposée par : D. Grzela

Appuyée par : L. Gagné

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires sont conformes à toutes les exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario;

QUE le Conseil élu approuve les prévisions budgétaires avec des dépenses de fonctionnement de 123 457 903 \$ pour l'année scolaire 2022-2023.

Adoptée

MOTION 04, RÉOLUTION 22-193

Proposée par : R. Grégoire
Appuyée par : I. Charbonneau

ATTENDU QUE seul le Conseil élu peut décider de la façon que les surplus cumulés sont utilisés;

QUE le Conseil élu approuve les quatre (4) projets identifiés d'une valeur de 7 707 000 \$ tel que contenu au rapport FIN/21-22/04 présenté lors de la séance extraordinaire du 6 juin 2022.

Adoptée

6. COMMUNICATION ET APPUI

Sans objet.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

MOTION 05, RÉOLUTION 22-194

Proposée par : L. Gagné
Appuyée par : D. Bélanger

QUE la séance extraordinaire du 6 juin 2022 soit levée à 19 h 18.

Adoptée



Langis H. Dion, président



Sylvie Petroski, directrice de l'éducation
et secrétaire-trésorière

Procès-verbal modifié adopté par voie de la résolution 22-197 lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 21 juin 2022.